

BULLETIN D'INFORMATION



Chers lecteurs,

Je suis honoré d'introduire la première édition de la Lettre d'information du projet G5 Sahel, qui propose un tour d'horizon du projet et de ses accomplissements. Ce projet, mis en œuvre par INTERPOL via la Direction de l'Antiterrorisme / Sous-direction des Réseaux terroristes (CT/TN), vise à accroître la capacité des cinq pays membres à prévenir les menaces terroristes.

En ma qualité de Sous-directeur de la CT/TN d'INTERPOL, j'ai le plaisir de coopérer et collaborer étroitement avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet crucial ainsi que du soutien à la région grâce aux capacités policières stratégiques d'INTERPOL.

Le projet a débuté en 2019 après la signature d'un protocole d'accord entre le G5S et INTERPOL, qui définit le cadre de notre coopération. En dépit des conséquences de la pandémie de COVID-19, diverses activités ont été menées, en s'appuyant notamment sur des moyens innovants et de nouveaux réseaux virtuels de coopération. Un appui opérationnel a également été fourni à distance et sur place (lorsque cela a été possible) afin de former les agents chargés de l'application de la loi et les principaux acteurs du G5S à l'utilisation des capacités policières d'INTERPOL.

EDITO

P2

LE PROJET D'INTERPOL POUR LE G5 SAHEL

P2

ACTIVITES OPERATIONNELLES

P3

FORMATIONS

P4

PARTENARIATS EXTERNES

P4

EVENEMENTS A VENIR

P4

CONTACTS

P4

Le Sahel constitue une région clé, dont les frontières sont perméables et facilitent le déplacement des terroristes d'un pays à l'autre. L'appui opérationnel et les vérifications dans les bases de données d'INTERPOL permettent ainsi d'identifier, de surveiller et d'arrêter ces individus dangereux.

Ces premiers succès illustrent l'importance d'étendre le système de communication sécurisé 24/7 d'INTERPOL, qui offre un accès permanent aux bases de données d'INTERPOL depuis les postes-frontières et permet aux agents chargés de l'application de la loi d'identifier et d'intercepter les criminels et les terroristes lorsqu'ils tentent de franchir les frontières.

L'équipe du projet G5 Sahel d'INTERPOL compte sur une collaboration pérenne avec le Sahel et continuera à soutenir la région dans les mois et années à venir. »

**Karel PELAN, Sous-directeur,
Sous-direction des réseaux terroristes, INTERPOL**

EDITO

Les cinq dernières années ont été marquées par la menace terroriste au Sahel. Elle a mis à mal la sécurité des Etats sahéliens et endeuillé les populations. En réaction, les Etats se sont organisés en se regroupant pour mutualiser leurs efforts en créant, entre autres réponses globales, le G5 Sahel avec sa Force conjointe.

Les peuples sahéliens ont salué la naissance de cette force et ont nourri beaucoup d'espoirs de se voir libérer du joug de ce terrorisme. Ces attentes sont si fortes que certaines opinions ont élevé la voix pour demander ce que font exactement la Force conjointe et les partenaires alliés de la France et de la MINUSMA.

Pour aider les populations et les décideurs à mieux comprendre l'action de la Force conjointe en particulier sa composante police via les Plateformes de Coopération en Matière de Sécurité (PCMS) en partenariat avec INTERPOL, les PCMS lance l'édition d'un bulletin d'information dont la présente parution constitue la première édition.

Ce premier bulletin fait un bilan sommaire des activités principales qui ont été mises en œuvre depuis le début du projet Interpol-G5 Sahel tant au plan opérationnel que des formations. Il ne remplace pas par conséquent le bulletin d'information mensuel de la PCMS.

Rappelons que la PCMS est une des stratégies en matière de sécurité régionale et nationale qui ont pour objet d'accroître l'échange d'informations et la production d'analyse criminelle.

Cette parution illustre que le mot d'ordre en matière de lutte contre le terrorisme reste la coopération et la coordination entre tous les acteurs notamment dans le domaine de la judiciarisation qui requiert un travail de longue haleine sans lequel nous ne parviendrons pas à lutter efficacement contre les filières de groupes terroristes.

Inspecteur Général KAKA, Coordinateur régional PCMS

LE PROJET D'INTERPOL POUR LE G5 SAHEL

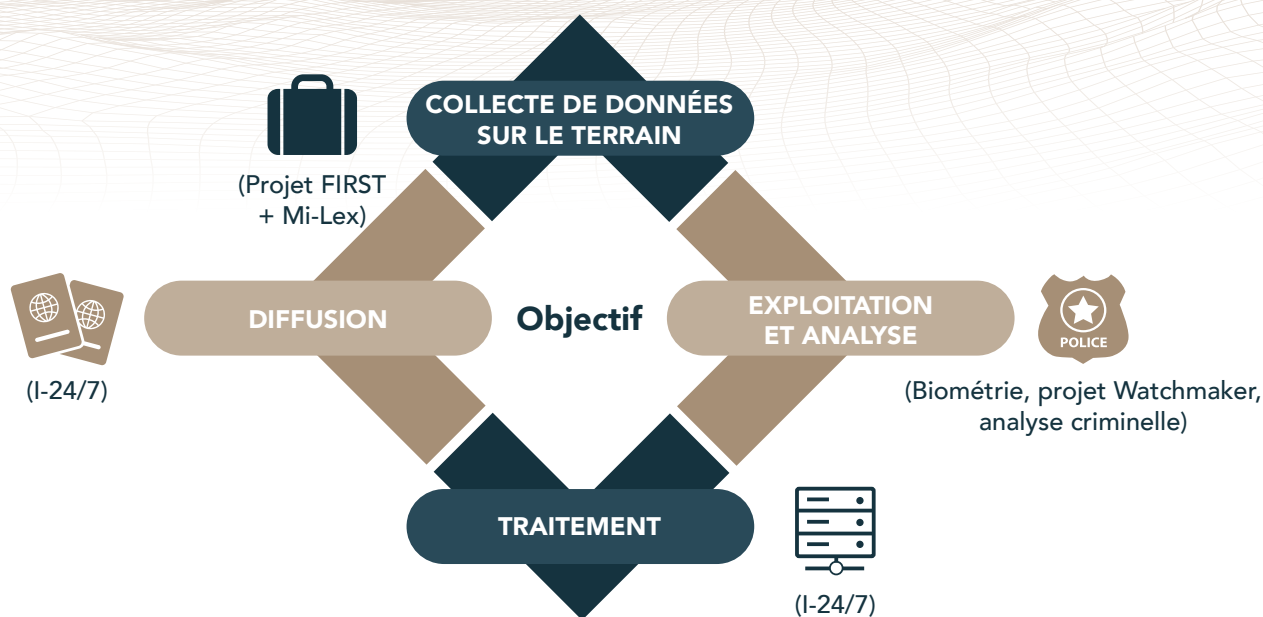
Le projet « INTERPOL et la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) » apporte son appui à la Composante Police sur une période de trois ans (2019 - 2022) sous l'égide du Pôle antiterroriste régional pour l'Afrique occidentale et centrale, il est financé par le gouvernement allemand (EUR 9.328.955).

Ce projet vise principalement à promouvoir l'utilisation effective des capacités d'INTERPOL par la composante Police de la FC-G5S aux côtés des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) d'INTERPOL et des unités spécialisées et autorités frontalières concernées dans les 5 pays, le but étant de favoriser un accroissement des échanges d'informations et de renseignements policiers.

Cinq pays sont concernés : **le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.**

Le projet est divisé en 4 modules d'activités différents pour atteindre ces objectifs. Le graphique ci-dessous montre le cycle du projet :

BULLETIN D'INFORMATION



ACTIVITES OPERATIONNELLES

FIRST

Le module FIRST a pour objectif le partage des informations biométriques recueillies lors de la signalisation des combattants terroristes et permet aux instances judiciaires d'obtenir des preuves admissibles d'identification formelle afin de poursuivre les suspects pour des infractions à caractère terroriste.

Les déploiements FIRST entre 2019 et 2021 ont permis de former plus de 50 agents chargés de l'application de la loi à la signalisation via les appareils biométriques électroniques ; et par ailleurs de signaler plus de 930 suspects terroristes détenus au Burkina Faso, au Mali et en Mauritanie qui ont donné lieu à la publication d'autant de notices bleues.

Déploiement en Mauritanie

Le déploiement FIRST a obtenu de bons résultats lors du déploiement en Mauritanie qui a eu lieu à la fin du mois de juin 2021. Cette mission a permis la formation de plus de 20 agents chargés de l'application de la loi sur les appareils biométriques électroniques, puis la signalisation de plus de 30 détenus incarcérés pour des faits de terrorisme, suivi de la rédaction et publication d'autant de notices bleues.

I-24/7 (EXTENSIONS)

Le système I-24/7 est le réseau mondial sécurisé de communication policière d'INTERPOL.

Les extensions du système I-24/7 d'INTERPOL sont en cours pour les cinq pays. Ces extensions permettront un échange d'information plus efficace entre les services chargés de l'application de la loi. Les B.C.N. ont reçu ou sont en cours de recevoir les équipements pour les extensions qui vont être installées au cours de cette année 2021.

DONS DE MATERIEL AUX PAYS G5 SAHEL

Dans le cadre du projet du G5 Sahel, les cinq pays ont reçu ou recevront au cours de l'année 2021 du matériel qui aidera les différentes unités d'application de la loi de la région à améliorer leurs capacités policières pour lutter contre le terrorisme.

Certains des équipements principaux sont :

- Logiciels et matériel d'analyse criminelle
- Kits pour aider à la gestion de la scène de crime et du matériel pour les laboratoires
- Des appareils photo et des appareils biométriques électroniques
- Dispositifs et kits de détection chimique pour identifier les résidus explosifs

La cérémonie de donation à la Police nationale mauritanienne et au PCMS régional et national par l'intermédiaire de la BCN Nouakchott a eu lieu le 23 juin 2021.

FORMATIONS

Malgré la pandémie mondiale du COVID-19, de nombreuses activités ont pu être mises en œuvre :

MILEX (VIDEO EN LIGNE)

Une formation virtuelle sur 'l'initiation à la gestion de la scène d'infraction' a été mise sur l'Académie virtuelle d'INTERPOL en avril 2021. Elle est disponible en français, anglais et arabe aux pays du G5 Sahel et au-delà sur demande depuis. La formation est accessible aux agents chargés de l'application de la loi à travers leurs B.C.N.

WATCHMAKER (ATELIERS REGIONAUX EN LIGNE)

Quatre groupes de travail d'experts ont eu lieu entre 2020 et 2021 pour encourager l'échange d'expériences entre les pays du G5 Sahel sur les questions relatives aux engins explosifs improvisés (EEI) réunissant plus de 70 participants. Ces événements ont permis d'élargir le réseau d'experts et d'identifier les acteurs clés dans le domaine.

BIOMÉTRIE ET BASES DE DONNÉES (WEBINAIRES)

Quatorze webinaires sur les Capacités policières d'INTERPOL en matière de Biométrie sur des questions telles que les empreintes digitales, la reconnaissance faciale, le rôle des Bureaux Centraux Nationaux dans le G5 Sahel et d'autres sujets se sont déroulés avec succès rassemblant plus de 100 participants de la police technique et scientifique, des unités d'investigations spécialisées entre autres. Ces webinaires ont permis un échange d'informations entre les pays et de mieux comprendre les besoins en matière de Biométrie dans la région.

ANALYSE CRIMINELLE (WEBINAIRES / FEUILLE DE ROUTE)

Trois webinaires ont été organisés pour sensibiliser les unités d'investigations spécialisées, les PCMS entre autres unités dans la région, à l'importance de l'analyse criminelle dans la lutte contre le terrorisme et pour lancer une feuille de route pour permettre aux décideurs de mettre en place des unités d'analyse et de renforcer les capacités d'analyse criminelle dans la région.

PARTENARIATS EXTERNES

La région compte sur de multiples acteurs internationaux dans le domaine de l'antiterrorisme et il est donc important pour INTERPOL d'avoir des activités conjointes afin d'avoir un impact plus important. Les partenaires principaux sont l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), La RACC, Expertise France ainsi que plusieurs opérateurs de mise en œuvre.

INTERPOL a pris part à la formation pilote de la Composante Police de la Force conjointe du G5 Sahel, qui s'est déroulée du 15 au 19 novembre 2020 conjointement avec ses partenaires. Cette formation a permis de mieux préparer la Force Conjointe du G5 Sahel dans ses futures missions.

EVENEMENTS A VENIR

Les prochains événements pour les agents chargés de l'application de la loi dans les cinq pays sont les suivants (les dates sont à confirmer) :

- **Formation et déploiements FIRST**
- **Formation sur la biométrie**
- **Création des unités d'analyse criminelle et formations**
- **Dons du matériel et formation sur son utilisation**
- **Installations des extensions I-24/7**

CONTACTS

Pour plus d'information sur le projet vous pouvez aller sur le site :
www.interpol.int/en/Crimes/Terrorism/Counter-terrorism-projects/G5-Sahel
Email: G5S-INTERPOL G5S-INTERPOL@interpol.int